

Déposé le 17 décembre 2014



Parlement de la République et Canton du Jura

Groupe PDC – JDC

Question écrite

No : 2698

Caisse de pensions du Canton du Jura

La caisse de pensions du Canton du Jura annonce un taux de couverture en progression pour l'année 2014 ainsi qu'une hausse de la rémunération de l'épargne des assurés.

Nous ne pouvons que nous réjouir de ce bon résultat. La hausse de l'épargne annoncée toutefois nous interpelle et ceci à peine une année après la recapitalisation de la caisse de pensions, à raison de 40 millions de francs par l'Etat Jurassien. Un gros effort a été demandé à cette occasion à l'ensemble des contribuables jurassiens.

Nous connaissons la volatilité des marchés et ceci devrait inciter à la plus grande prudence. Il faut en effet éviter que l'Etat ne doive repasser à la caisse pour une nouvelle recapitalisation en cas de baisse de conjoncture.

Dans le cas présent, la différence de 1% octroyée aux assurés ne devrait-elle pas profiter à l'Etat prioritairement et par conséquent à l'ensemble des citoyens contribuables ?

Il ne faut pas oublier que c'est la caisse de pensions qui a, en partie plombé les comptes de l'Etat, obligeant les députés à instaurer la table ronde et les mesures Optima qui en ont découlées.

De plus, le Conseil Fédéral ayant proposé une rémunération de 1.75% des comptes épargne en 2015, taux inchangé par rapport à 2014, nous nous interrogeons sur la raison d'une telle générosité de la caisse jurassienne, qui elle, va octroyer 2% à ses assurés. La mesure a de quoi surprendre.

Si les comptes de la caisse de pensions sont vraiment très favorables, il serait également possible d'augmenter le degré de couverture, raccourcissant d'autant le temps prévu pour le faire. Le taux de couverture devrait en effet être de 80% en 2052, mais pour l'instant, les meilleurs prévisionnistes ne peuvent pas le garantir à si long terme.

L'annonce prématurée d'une hausse des comptes épargne a de quoi surprendre alors que les incidences de la dégradation démographique n'ont pas encore pu être chiffrées.

Afin de prévenir les mauvaises surprises dues à la conjoncture, afin de ne pas risquer une nouvelle recapitalisation par l'Etat, ne vaudrait-il pas mieux être fourni que cigale ?

Françoise Chaignat

[Handwritten signatures and notes at the bottom of the page, including names like 'Gschwend', 'Baipal', and 'Suelc']